



les coteaux
bordelais
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2018-09

Objet : Délibération portant affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget général

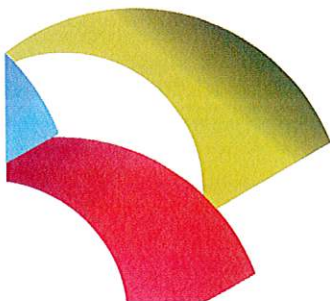
Conseillers en exercice	30	Pour	29
Conseillers présents	27	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	2	L'an 2018, le 3 avril à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Croignon, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Suffrages exprimés	29		
Date de convocation	26/III/2018		
Date d'affichage	26/III/2018		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Frédéric Couso**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Maryse AUBIN	Sallebœuf	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Natalie ROCA
Françoise IMMER	Pompignac		Denis LOPEZ
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Affiché, le

le 5 AVR. 2018



N° 2018-09

Objet : Délibération portant affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget général

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 ;

Considérant qu'en M14, le résultat doit faire l'objet d'une affectation définitive ;

Considérant l'avis de la commission compétente

Considérant l'avis du Bureau en date du 20 mars 2018

Rapport de synthèse :

Les résultats définitifs 2017 font ressortir un excédent de fonctionnement de **1 469 792.55 €**. Le résultat cumulé de cette section donne un résultat de clôture excédentaire de **1 469 792.55 €**.

La section investissement présente un excédent de **179 490.48 €** auquel s'ajoute le déficit n-1 (**334 529.20 €**), ce qui donne un résultat de clôture déficitaire de **155 038.72 €**. Les restes à réaliser présentent un déficit de financement de **338 791.11 €**, soit un besoin de financement de **493 829.83 €**.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement **2017** à la section investissement en recette (au compte 1068) en couverture de ce besoin réel de financement à hauteur de 1 369 792.55 € et 100 000 € au chapitre R002 en fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2017
A - Résultat de l'exercice		1 469 792,55 €
B - Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002CA)		
C - Résultat de clôture à affecter (R002)		1 469 792,55 €
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
A - Résultat de la section d'investissement de l'exercice		179 490,48 €
B - Résultat de l'exercice antérieur		-334 529,20 €
C - Résultat comptable cumulé		-155 038,72 €
	R001	
	D001	155 038,72 €
D - Dépenses d'investissement engagées non mandatées		534 919,41 €
E - Recettes d'investissement engagées non perçues		196 128,30 €
F - Solde des Restes à Réaliser		-338 791,11 €
Besoin réel de financement		493 829,83 €
Excédent réel de financement		
AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat excédentaire A1 en couverture du besoin réel de financement B dégagé à la section d'investissement R1068		493 829,83 €
En dotation complémentaire en réserve R 1068		875 962,72 €
SOUS TOTAL R 1068		1 369 792,55 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement R 002		100 000,00 €

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT

Section de fonctionnement		section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	D001 solde d'exécution N-1	R001 solde d'exécution N-1
	100 000,00 €	155 038,72 €	R1068 excédent de fonctionnement capitalisé
			1 369 792,55 €

Après avoir entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

D'affecter définitivement le résultat comme suit

Section de fonctionnement		section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	D001 solde d'exécution N-1	R001 solde d'exécution N-1
	100 000,00 €	155 038,72 €	R1068 excédent de fonctionnement capitalisé
			1 369 792,55 €

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 3 avril 2018

Le Président





Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Bordereau de signature



2018_09 DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DU RESULTAT DE L EXERCICE 2017 DU BUDGET GENERAL

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS	04/04/2018	 Visa
Jean-Pierre Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	04/04/2018	 Signature  Certificat au nom de <u>Jean-Pierre SOURIE</u> (Président, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par <u>ChamberSign France - AC 2 étoiles</u> , valide du 12 juil. 2016 à 10:44 au 12 juil. 2019 à 10:44.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS		 Archivé

Dossier de type : Actes // sigpresident